



Le canal de Cassagnac

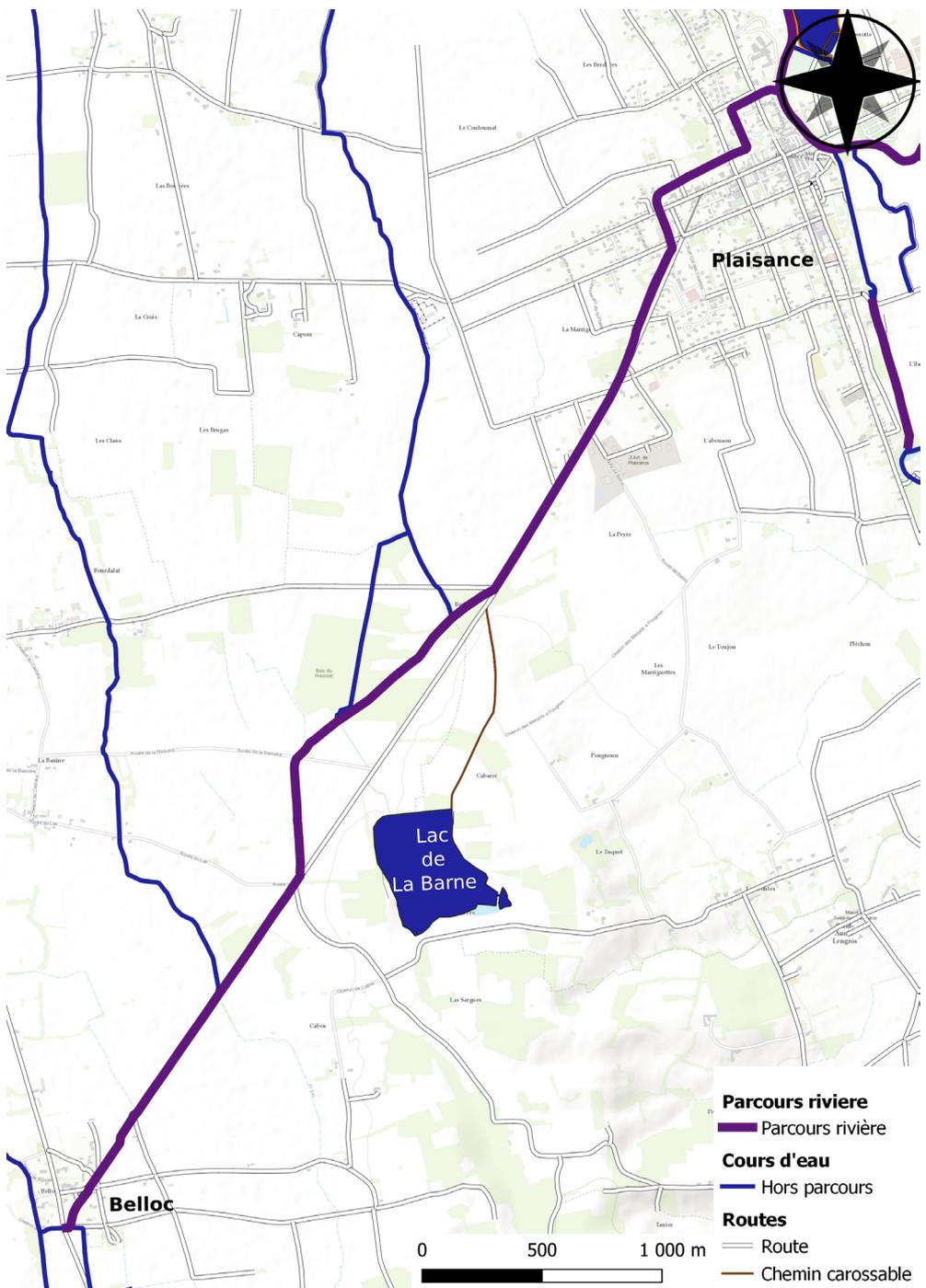
AAPPMA : la gaule Plaisantine

Commune : Plaisance - Belloc

43°35'50.59"N
0°2'20.49"E



CARTE de PÊCHE OBLIGATOIRE



Généralités :

Longueur du parcours : 6 kilomètres
 Largeur du cours d'eau : 3 mètres
 Hauteur de la berge : 1 mètre

Ripisylve : absente

Accessibilité du parcours : stationnement possible au poste de pêche ou à proximité presque partout

Espèces présentes : goujon, poisson blanc

Lâchers : truite arc-en-ciel pour l'ouverture

Type de pêche à privilégier : coup, toc, lancer

Observations particulières :
 Avec ses eaux presque toujours claires, le canal est relativement difficile à pêcher mais est très prisé des pêcheurs locaux lors de l'ouverture de la première catégorie.

